

## Points de vue

# Au-delà de la morale, une éthique du sujet

Il va de soi que la santé publique (1) s'inscrit dans une logique d'ordre social. Les experts produisent les normes qui permettent d'atteindre le « souverain bien » de la santé et attendent en retour, de la population, la soumission la plus totale possible. Les années d'espérance de vie sans incapacité – mais qui définira les limites de la capacité ? – s'acquiescent au prix d'une soumission à des comportements définis pour prévenir toute atteinte induite de l'organisme et s'il arrivait que la maladie s'installe malgré tout, par la complaisance absolue à l'ordre médical qui dicte les lois et ordonne les conduites à tenir pour la restauration de la santé.

La santé publique, légitimée par les savoirs des épidémiologistes, est appelée à la conformité, mais à défaut d'adhésion – au motif que les populations non éduquées ne pourraient entrer sans contrainte dans la compréhension fine des questions de risques, de probabilités, etc. –, elle peut se couler dans la langue coercitive de la réglementation. La santé publique fait entrer la population dans le monde des probabilités, celui des facteurs de risque et des risques, développant ainsi peu à peu une morale de la bonne conduite en santé, qui ferait de la santé un but à atteindre, et des comportements suggérés, une position morale exigeant de chacun de s'y soumettre.

La santé publique est du côté de la morale, c'est-à-dire du côté de l'exigence de soumission au bien de la santé, défini de l'extérieur et imposé comme valeur absolue pour tous. Il est ainsi admis que chaque automobiliste doit attacher sa ceinture de sécurité. Il est clair que fumer n'est pas bon pour

soi-même, mais aussi par l'effet d'externalité de ce comportement, pour les proches – fumeurs passifs – mis en danger. La consommation d'alcool est également mesurée. La vie sexuelle elle-même ne peut s'envisager sans protection. La vie est ainsi balisée dans tous ses comportements par les consignes des préventologues qui veulent nous éviter la *mort prématurée* et diminuer les *années potentielles de vie perdue*, etc., pour nous conduire vers une vieillesse heureuse. Au nom de la défense de la vie, nous dit-on, économisez votre vie, puisque la santé est un *capital*, investissez dans la prudence, la précaution ! Il faut bien reconnaître dans cette liste d'injonctions pour le bien de tous, cette aporie entre la morale et l'éthique, entre la soumission à des normes au nom de valeurs civiques et l'engagement libre de sujets singuliers.

### Le sujet de l'éthique n'est pas contenu dans ce bien qu'on lui propose

Le sujet de l'éthique refuse cette logique de l'avant et de l'après, ce cheminement de la rationalité qui le pousserait à transformer sa vie, accepter des contraintes immédiates pour un bien futur, simplement probable. Le sujet de l'éthique, face aux tourments de son manque à être, se trouve en quête d'une jouissance, d'une complétude, dans l'instant de l'acte à poser. Le sujet humain est en proie au désir. Le désir source d'angoisse est le rappel permanent de la limite du pouvoir de la raison. Le sujet désirant est inscrit dans une culture déjà là, qui l'oriente. La responsabilité éthique engage donc l'individu vis-à-vis de lui-même, elle renvoie aux valeurs qui lui sont propres – même si ses valeurs sont faites d'histoire

collective et personnelle. Mais elle introduit surtout à cette part obscure de l'homme, à son être dans la vie, en un mot à son être désirant, fait d'enjeux contradictoires, de paradoxes, de forces contraires, de pulsions de vie et de mort.

### Santé publique, place du désir et du sujet

La santé publique doit donc inévitablement prendre en compte un sujet qui, de surcroît, ne veut pas nécessairement son propre bien et qui ignore, le plus souvent, les causes de son désir. Elle ne peut donc simplement se contenter de s'appuyer sur les connaissances apportées par les sciences, qu'elles soient « dures » ou « humaines », dans la conduite de ses politiques et de ses actions. Certes, les sciences produisent des effets spectaculaires d'efficacité, mais elles ne sauraient apporter la reconnaissance attendue par les sujets comme être désirant.

Il faut donc que la santé publique accepte ses limites et renonce à sa visée de totale maîtrise. En abandonnant la position réductrice d'une mission qui serait seulement de conversion, elle s'ouvrira à une dynamique beaucoup plus exaltante et enthousiasmante : inventer et créer les conditions de possibilité politiques, sociales, économiques, pour que s'articulent le bien commun et la reconnaissance du sujet, les aléas du désir et l'engagement citoyen.

Dans *Le malaise dans la culture*, Freud interroge ce qui pourrait faire barrage à l'arbitraire du désir et permettre d'établir la possibilité du vivre ensemble. Ce qu'il présente comme « *le pas culturel décisif* », c'est l'encadrement

de la puissance de l'individu par celle de la communauté. Il s'agit de construire une société juste qui produise un droit auquel tous auront contribué par leurs sacrifices pulsionnels : « *une bonne part de la lutte de l'humanité se concentre sur une seule tâche : trouver un équilibre approprié, c'est-à-dire porteur de bonheur, entre ces revendications individuelles et les revendications culturelles de la masse* » (2). De cette menace que chacun présente pour l'autre s'il est laissé dans la solitude de la recherche de la jouissance, seule la loi, selon Lacan, peut nous protéger. La loi fait obligation au sujet de convertir ses aspirations nostalgiques à la jouissance et le contraint à entrer dans les

### ► Références bibliographiques

(1) Lecorps P., Paturet J.-B. *Santé publique, du biopouvoir à la démocratie*. Rennes : ENSP, 1999 : 180 p.

(2) Freud S. *Le malaise dans la culture*. Paris : Puf (1<sup>ère</sup> édition 1930), 1994 ; 18 : 283 p.

chaînes signifiantes du discours et donc du lien social. La loi met en rapport avec autrui. Si on prend au sérieux la dimension de l'inconscient, toute inscription sociale de l'individu ne peut se fonder que sur un renoncement. Est-il possible que le sujet trouve dans la citoyenneté et l'inscription communautaire que son exercice suppose, la possibilité de sublimer, au moins pour partie, ce renoncement pulsionnel ?

C'est dans la reconnaissance du sujet comme « auteur » de sa vie qu'une action en santé publique peut être conduite. Il n'y a pas d'expert, au sens où existerait quelqu'un qui saurait le « bien » de l'autre. On n'attend pas de l'expert qu'il donne les règles du bien vivre, il ne les a pas, si l'on entend par règles de bien vivre les conditions qui mèneraient au bonheur, par exemple. On attend plutôt qu'il contribue à créer les conditions de possibilité qui permettront aux sujets humains de déployer leur vie. On attend de l'expert qu'il soit conseiller ou témoin, ne s'excluant pas de la question qu'il pose, ouvrant les choses de la vie à l'espace du questionnement, de l'analyse, du dialogue, de la confrontation. On attend qu'il aide les sujets à

échapper à la sidération<sup>1</sup> du poids de l'histoire, de la place sociale, de la culture, pour s'ouvrir au débat et à la construction des conditions du vivre ensemble.

La santé publique peut revitaliser un espace démocratique où les sujets s'investissent dans la démarche d'analyse des problèmes et de recherche de solutions. C'est une démarche politique d'humilité, d'ouverture, de questionnement, qui peut réintroduire le « sujet désirant » dans sa responsabilité éthique, dans la construction collective des règles du « vivre ensemble », en citoyen responsable.

**Philippe Lecorps**  
Professeur, École nationale de la santé publique, Rennes.

1. Au sens littéral, sidération (sidus, sideris, astre) désigne le fait de subir l'action funeste des astres, mais aussi en médecine, un effondrement des forces vitales sous l'effet d'un choc émotionnel ou de la foudre. (In : Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française. Alain Rey (sous la dir. de), nouvelle édition, 1995).